

LE TOURISME UN ATOUT À DÉVELOPPER

Type de saisine : AUTOSAISINE

Type de texte : RAPPORT

Traité par : Cadre de vie

Adopté le : 26/06/1996

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

CHAUSSEBOURG Fernand

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Si la France a réussi à maintenir, en 1995, sa première place dans le monde pour le nombre de touristes accueillis (60 millions), notre pays doit se battre pour défendre cette prééminence fortement menacée par une concurrence bien organisée. Il doit d'abord consolider ses atouts par un soutien accru à son important et très diversifié réseau d'hébergement et de restauration qui doit poursuivre son effort d'adaptation aux nouveaux goûts d'une clientèle plus exigeante sur la qualité des produits offerts. Mais il doit aussi surmonter ses faiblesses, notamment la médiocrité de son accueil, l'insuffisance de sa promotion et de sa commercialisation. Il est temps que les pouvoirs publics reconnaissent ce secteur, premier poste excédentaire de la balance des paiements, en le dotant des moyens à la hauteur des enjeux en cause.

N° Brochure :

4314

Nor :

CESX9600119V

Référence :

1996-19